

Image not found or type unknown



Compte joint lié par un credit immobilier

Par **schera**, le **22/07/2010 à 15:37**

Bonjour,rrnrnComment peut-on se desolidariser d'un compte joint lorsque l'on a un credit immobilier en commun? rnrnLorsque l'un des contractants du credit immobilier a engendre un interdit bancaire, cela rejaillit-il sur le co-contractant? Est-il lui aussi sur le fichier de la banque de France ?rnrnEn vous remerciant pour vos reponses